



Photo : IP-SUISSE.

IP-SUISSE L'ESSOR DU SECTEUR FRUITIER

Chez IP-SUISSE, le secteur fruitier est en plein essor. Actuellement, des directives pour différentes espèces de fruits sont proposées: baies, fruits à cidre, noix, fruits à noyaux et fruits à pépins de table. En 2022, le label a accueilli environ 150 nouveaux producteurs de fruits à pépins de table grâce à une nouvelle collaboration avec la Coop qui a commencé à commercialiser des pommes et des poires IP-SUISSE dès la récolte de cette année.

Dans le cadre des fruits à pépins de table, les trois principaux cantons producteurs sont le canton de Vaud, du Valais et la Thurgovie. Les variétés majoritairement inscrites sont la Gala, la Golden, la Braeburn et la Jazz pour les pommes et la Beurré Bosc et la Conférence pour les poires.

Les directives limitent l'utilisation de produits phytosanitaires tout en favorisant la mise en place de mesures préventives dans les vergers. Des analyses de sols régulières sont demandées ainsi que l'utilisation de pneus larges ou Terra afin de limiter la compaction du sol. L'utilisation d'herbicide est également limitée.

Des mesures sont également mises en place afin de favoriser la biodiversité dans les vergers grâce à l'installation de maison à insectes et le semis de bandes fleuries. Dans ce cadre-là, un projet été mis en place avec Agroscope cette année afin de définir

les mesures les plus adaptées aux différentes conditions pédo-climatiques qui permettraient d'augmenter la diversité de la faune et la flore dans les vergers. Après une première phase pilote en 2023, ces mesures seront mises en place chez les producteurs IP-SUISSE dès 2024.

IP-SUISSE travaille également avec Fructus (association pour la sauvegarde du patrimoine fruitier, www.fructus.ch) afin d'améliorer le conseil aux producteurs. Cette collaboration permet de revaloriser d'anciennes variétés de pommes et d'offrir aux producteurs des conseils personnalisés pour la gestion des vergers et la promotion de la biodiversité. Depuis l'année dernière, IP-SUISSE collabore aussi avec Hochstamm Suisse (<https://www.hochstammssuisse.ch/>), notamment pour ce qui est des directives pour les fruits à cidre, les fruits à noyau et les noix.

